

# 4

## Mettre en place un comité interministériel de la Culture



### STATUT

Recommandation alternativement transposée

Version 3

### Travaux réalisés

- La recommandation no 4 « Mettre en place un comité interministériel de la Culture » a été transposée alternativement. Par le biais des Assises sectorielles et des Workshops thématiques (voir recommandation KEP no 1) ainsi que des groupes de travail interministériels, le ministère de la Culture a initié un échange informel et régulier avec les acteurs du secteur culturel et les représentant/es étatiques.
- 15 novembre 2024 : Entrée en vigueur de l'Arrêté du Gouvernement en Conseil du 25 octobre 2024 portant instauration d'un comité interministériel assistant le commissaire à la langue luxembourgeoise

### Documentation

- [Arrêté du Gouvernement en Conseil du 25 octobre 2024 portant instauration d'un comité interministériel assistant le commissaire à la langue luxembourgeoise](#)

### Contact

- Carl Adalsteinsson  
(+352) 247 86603  
carl.adalsteinsson@mc.etat.lu
- Gene Kasel  
(+352) 247 88622  
gene.kasel@mc.etat.lu

## Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 09.01.2025